



## La FFB lance la démarche ProAdapt pour les travaux d'adaptation des logements

Afin d'accompagner les adhérents sur les marchés de travaux d'adaptation des logements existants générés par le nouveau dispositif MaPrimeAdapt', la FFB met à leur disposition un parcours de sensibilisation en ligne au terme duquel ils pourront utiliser la marque ProAdapt, après la signature d'une charte.

Destiné aux seniors et aux personnes en situation de handicap, le dispositif MaPrimeAdapt', lancé début 2024, vise à financer des travaux d'adaptation des logements afin de permettre au plus grand nombre de vivre à domicile le plus longtemps possible.

Afin d'accompagner ses adhérents sur ces nouveaux marchés de travaux, la FFB propose une démarche simplifiée et gratuite permettant d'accéder à la marque ProAdapt.

Cette démarche accessible en ligne se compose :

- d'un parcours de sensibilisation à réaliser à distance (e-learning d'une durée d'environ 4 à 5 heures, avec possibilité de le faire en plusieurs fois)
- d'une charte d'engagement à signer par le dirigeant de l'entreprise à l'issue du parcours, avec l'attribution du droit d'usage de la marque ProAdapt (logo utilisable sur les documents contractuels et les supports de communication)
- de ressources documentaires dont notamment un calepin de chantier sur la mise en œuvre technique des travaux d'adaptation des logements existants.

Un flyer « Avec MaPrimeAdapt', les logements s'adaptent » présente le nouveau dispositif et la démarche (voir document [ci-lié](#)).

### Parcours de sensibilisation ProAdapt

Le parcours ProAdapt comprend 6 modules de sensibilisation :

1. Découvrir le dispositif MaPrimeAdapt'
2. Comprendre les opportunités du marché
3. Comprendre la problématique du logement et du vieillissement
4. Adopter les bonnes pratiques de la relation client
5. Maîtriser les points clés du logement pour les seniors
6. Accéder à des ressources documentaires sur des adaptations spécifiques pour les seniors et personnes à mobilité réduite

Ce parcours est disponible dans le nouvel espace compétences FFB accessible depuis le site Internet. La connexion se fait grâce au compte FFB : adresse mail et mot de passe utilisés pour le site.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

N° 2024-218/1-147 du 02/05/2024



## Accéder au parcours ProAdapt

Le dirigeant de l'entreprise a le statut de « Responsable de groupe ». Il peut, s'il le souhaite, permettre à ses salariés de suivre le parcours, en déclarant des comptes dans le fichier adhérent de la Fédération (pour ce faire, contacter le service fichier de BTP Rhône et Métropole au 04 72 44 15 17 ou par mail : [direction@btprhone.fr](mailto:direction@btprhone.fr)) ou bien directement dans l'espace compétences FFB. Les salariés auront alors le statut d'« Apprenant ». Le dirigeant aura accès aux statistiques pour suivre l'avancement de chaque salarié.

Un mode d'emploi est disponible [sur la page du parcours](#) du site FFB.